

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 439-CX-2034**

concernant l'approbation des rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 19 octobre 2020, en visioconférence.

**ATTENDU** la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*;

**ATTENDU** le rapport de performance et perspectives de développement;

**ATTENDU** les états financiers;

**ATTENDU** la certification de l'état de traitement par l'auditeur indépendant;

**ATTENDU** la recommandation de la rectrice et vice-rectrice à l'administration et aux ressources par intérim;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le rapport de performance et perspectives de développement, les états financiers et l'état du traitement au 30 avril 2020.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 439-CX-2035

concernant l'approbation de l'Accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Institut de formation et de recherche interdisciplinaires en sciences de la santé et de l'éducation – IFRISSE (Burkina Faso)

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 19 octobre 2020, en visioconférence.

**ATTENDU** la volonté de l'UQO de contribuer à l'internationalisation de l'enseignement et de la recherche, et à son rayonnement international;

**ATTENDU** l'expiration de l'Accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'IFRISSE depuis le 15 décembre 2018 et le souhait des établissements partenaires de poursuivre leurs collaborations en enseignement et en recherche;

**ATTENDU** le projet de l'Accord-cadre de collaboration;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'Accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Institut de formation et de recherche interdisciplinaires en sciences de la santé et de l'éducation – IFRISSE (Burkina Faso);

**DE MANDATER** la rectrice et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'Accord-cadre de collaboration;

**DE MANDATER** la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme à signer pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais toute entente spécifique découlant de cet Accord-cadre de collaboration.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 439-CX-2036

concernant l'engagement d'une agente de soutien administratif à la comptabilité et secrétaire de direction au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 19 octobre 2020, en visioconférence.

**ATTENDU** la vacance du poste d'une agente ou d'un agent de soutien administratif à la comptabilité et secrétaire de direction au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau;

**ATTENDU** l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste et les candidatures reçues;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection et les explications de la rectrice;

**ATTENDU** les discussions en séance.

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Nancy Fortin à titre d'agente de soutien administratif à la comptabilité et secrétaire de direction au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau, et ce, à compter du 20 octobre 2020;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Nancy Fortin.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 439-CX-2037

concernant l'engagement d'une agente de soutien administratif au service à la clientèle au campus de Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 19 octobre 2020, en visioconférence.

**ATTENDU** la vacance du poste d'une agente ou d'un agent de soutien administratif au service à la clientèle au campus de Gatineau;

**ATTENDU** l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste et les candidatures reçues;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection et les explications de la rectrice;

**ATTENDU** les discussions en séance.

Sur proposition de madame Louise Renaud Labrie, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Aïda Konaté à titre d'agente de soutien administratif au service à la clientèle au campus de Gatineau, et ce, à compter du 20 octobre 2020;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Aïda Konaté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général